

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 06882 Numéro SIREN : 877 547 893 Nom ou dénomination : AALP
--

Ce dépôt a été enregistré le 08/06/2021 sous le numéro de dépôt B2021/018473

certifié conforme
le 7 juin 2021
hym h

AALP

59 RUE MONTESQUIEU
69007 LYON

COMPTES ANNUELS
ARRÊTÉ AU 31/12/2020

Sommaire

Bilan et Resultat	2
Annexes 21	8
Resultat SIG	13
Liasse 21 IS RS	16

ATTESTATION

d'expert comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise AALP pour l'exercice du 01/09/2019 au 31/12/2020 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des Experts Comptables.

A la date de mes travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 24 pages, se caractérisent par les données suivantes :

total du bilan	28 428,42 Euros
chiffre d'affaires	36 207,57 Euros
résultat net comptable	13 500,73 Euros

Fait à Caluire
Le 06/04/2021

BERENGERE BROCHIER
Expert-Comptable

Bilan et Resultat

AALP

BILAN ACTIF

Période du 01/09/2019 au 31/12/2020

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF	du 01/09/2019 au 31/12/2020 (16 mois)		du Néant	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)				
Actif Immobilisé				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel & outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	1 791	796	995	3,50
218300 MAT.BUREAU & INFORMAT	1 791		1 791	6,30
281830 AMORT.MAT.BUREAU & IN		796	-796	-2,79
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	1 791	796	995	3,50
Actif circulant				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances & acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances				
. Fournisseurs débiteurs				
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	80		80	0,28
445860 TVA S/FACT.NON PARVE	80		80	0,28
. Autres				
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	27 354		27 354	96,22
512000 BANQUES	27 354		27 354	96,22
Charges constatées d'avance				
TOTAL (II)	27 434		27 434	96,50
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				

AALP**BILAN ACTIF**

Période du 01/09/2019 au 31/12/2020

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF	du 01/09/2019 au 31/12/2020 (16 mois)				du Néant	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	29 224	796	28 428	100,00		

AALP

BILAN PASSIF

Période du 01/09/2019 au 31/12/2020

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (16 mois)	Exercice précédent Néant
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 1 000)	1 000	3,52
101300 CAPITAL APPELE VERSE	1 000	3,52
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	13 501	47,49
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL(I)	14 501	51,01
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL(II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts		
. Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés	6 189	21,77
455170 ASSOCIES CPTÉ COURAN	6 189	21,77
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	480	1,69
408100 FOURNIS.FACT.NON PAR	480	1,69
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel		
. Organismes sociaux		
. Etat, impôts sur les bénéfices	2 383	8,38
444000 ETAT IMPOTS S/BENEFI	2 383	8,38
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	4 876	17,15
445510 TVA A DECAISSER	4 876	17,15
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance		

AALP

BILAN PASSIF

Période du 01/09/2019 au 31/12/2020

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

PASSIF		Exercice clos le 31/12/2020 (16 mois)	Exercice précédent Néant
	TOTAL(IV)	13 928	48,99
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)			
	TOTAL PASSIF (I à V)	28 428	100,00

AALP

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/09/2019 au 31/12/2020

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		du 01/09/2019 au 31/12/2020		du Néant		Variation		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises									
Production vendue biens									
Production vendue services	36 208		36 208	100,00			36 208	N/S	
706200 PRESTATIONS DE SERVICE 20%	36 208		36 208	100,00			36 208	N/S	
Chiffres d'Affaires Nets	36 208		36 208	100,00			36 208	N/S	
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation									
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges									
Autres produits									
Total des produits d'exploitation (I)			36 208	100,00			36 208	N/S	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			18 840	52,03			18 840	N/S	
606300 FOURN.ENTRET.&PETIT			330	0,91			330	N/S	
606310 PETITS EQUIPEMENTS			439	1,21			439	N/S	
606400 FOURNIT.ADMINISTRATI			319	0,88			319	N/S	
613200 LOCATIONS IMMOBILIER			6 088	16,81			6 088	N/S	
616000 PRIMES D'ASSURANCES			643	1,78			643	N/S	
618300 DOCUMENTATION TECHNI			1 359	3,75			1 359	N/S	
622600 HONORAIRES			1 155	3,19			1 155	N/S	
622610 HONORAIRES DIVERS			680	1,88			680	N/S	
622700 FRAIS ACTES & CONTEN			176	0,49			176	N/S	
624100 TRANSPORTS S/ACHATS			8	0,02			8	N/S	
625100 VOYAGES ET DEPLACEMENTS			5 483	15,14			5 483	N/S	
625600 MISSIONS			706	1,95			706	N/S	
626000 FRAIS POSTAUX & TELE			61	0,17			61	N/S	
626010 SFR			163	0,45			163	N/S	
628100 COTISATIONS			1 230	3,40			1 230	N/S	
Impôts, taxes et versements assimilés			334	0,92			334	N/S	
635110 CFE			334	0,92			334	N/S	
Salaires et traitements									
Charges sociales									
Dotations aux amortissements sur immobilisations			796	2,20			796	N/S	
681120 DOT.AMORT.IMMO.CORPO			796	2,20			796	N/S	
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant									
Dotations aux provisions pour risques et charges									
Autres charges			3	0,01			3	N/S	
658000 CHARGES DIV.GEST.COUP			3	0,01			3	N/S	
Total des charges d'exploitation (II)			19 973	55,16			19 973	N/S	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			16 235	44,84			16 235	N/S	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations									
Produits des autres valeurs mobilières et créances									

AALP

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/09/2019 au 31/12/2020

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	du 01/09/2019 au 31/12/2020		du Néant	Variation	%
Autres intérêts et produits assimilés					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers (V)					
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées	351	0,97		351	N/S
661600 INTERETS BANCAIRES &	351	0,97		351	N/S
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements					
Total des charges financières (VI)	351	0,97		351	N/S
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	-351	-0,96		-351	N/S
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	15 884	43,87		15 884	N/S
Produits exceptionnels sur opérations de gestion					
Produits exceptionnels sur opérations en capital					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Total des produits exceptionnels (VII)					
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion					
Charges exceptionnelles sur opérations en capital					
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions					
Total des charges exceptionnelles (VIII)					
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)					
Participation des salariés (IX)	2 383	6,58		2 383	N/S
Impôts sur les bénéfices (X)	2 383	6,58		2 383	N/S
695000 IMPOTS S/L'ES BENEFC					
Total des Produits (I+III+V+VII)	36 208	100,00		36 208	N/S
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	22 707	62,71		22 707	N/S
RÉSULTAT NET	13 501	37,29		13 501	N/S
Bénéfice					
Dont Crédit-bail mobilier					
Dont Crédit-bail immobilier					

Annexes 21**AALP****ANNEXE**

Période du 01/09/2019 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en EUROS

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2020 a une durée de 16 mois.
Il s'agit du premier exercice depuis la création de l'entreprise.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 28 428,42 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 13 500,73 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 06/04/2021 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

AALP

ANNEXE

Période du 01/09/2019 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en EUROS

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - IMPACT DE LA PANDEMIE DUE AU CORONAVIRUS (COVID-19)**

Conformément aux principes comptables applicables en France, la pandémie de COVID-19 est un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui ne donne pas lieu à une modification du bilan et du compte de résultat clos au 31 décembre 2019. Ainsi tous les postes du bilan et du compte de résultat sont comptabilisés et évalués sans tenir de conséquences de cet évènement.

2.1.1 - Avec impact sur l'activité de l'entreprise, mais sans être en capacité de le chiffrer et sans remise en cause de la continuité

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cette situation a eu des impacts sur notre activité depuis le 1er janvier 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation. La situation est extrêmement évolutive et volatile. Il est difficile, à ce stade, d'en estimer les impacts financiers sur notre activité.

AALP

ANNEXE

Période du 01/09/2019 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en EUROS

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF**3.1 - Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 1 791 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		1 791		1 791
Immobilisations financières				
TOTAL		1 791		1 791

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 796 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		796		796
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL		796		796

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Mat.bureau & informat	1 791	796	995	3 ans
TOTAL	1 791	796	995	

3.2 - Etat des créances = 80 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	80	80	
TOTAL	80	80	

AALP**ANNEXE**

Période du 01/09/2019 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en EUROS

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF**4.1 - Capital social = 1 000 E**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100	10,00	1 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	100	10,00	1 000

4.2 - Etat des dettes = 13 928 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	6 189	6 189		
Fournisseurs	480	480		
Dettes fiscales & sociales	7 259	7 259		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	13 928	13 928		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 480 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	480
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	480

AALP

ANNEXE

Période du 01/09/2019 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en EUROS

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 2 383 E**

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	16 235	2 383	13 852
Résultat financier	-351		-351
Résultat exceptionnel			
Participation des salariés			
TOTAL	15 884	2 383	13 501

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Resultat SIG

AALP

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/09/2019 au 31/12/2020

Présenté en Euros

Edité le 06/04/2021

COMPTE DE RÉSULTAT	du 01/09/2019 au 31/12/2020 (16 mois)				Variation absolue	%
Ventes de marchandises						
<i>Ventes de marchandises</i>						
Production vendue	36 208	100,00			36 208	N/S
Prestations de services						
Produits des activités annexes						
Production stockée						
Production immobilisée						
<i>Production</i>	36 208	100,00			36 208	N/S
<i>Production de l'exercice</i>	36 208	100,00			36 208	N/S
Achats de marchandises						
Variation de stock de marchandises						
<i>Consommation de marchandises</i>						
Achats de Matières premières & autres approvisionnements						
Variation de stock de matières premières						
<i>Consommation de matières premières</i>						
Sous traitance directe						
<i>Marge brute</i>	36 208	100,00			36 208	N/S
Matières consommables	1 088	3,00			1 088	N/S
Services extérieurs	8 090	22,34			8 090	N/S
Autres Services extérieurs	9 663	26,69			9 663	N/S
<i>Total</i>	18 840	52,03			18 840	N/S
<i>Valeur ajoutée produite</i>	17 367	47,96			17 367	N/S
Subventions d'exploitation						
Impôts, taxes et versements assimilés	334	0,92			334	N/S
Salaires et traitements						
Charges sociales						
<i>Excédent brut d'exploitation</i>	17 033	47,04			17 033	N/S
Reprises / charges - transfert						
Autres produits	796	2,20			796	N/S
Amortissements et provisions	3	0,01			3	N/S
Autres charges	-799	-2,20			-799	N/S
<i>Total</i>	-799	-2,20			-799	N/S
<i>Résultat d'exploitation</i>	16 235	44,84			16 235	N/S
Opérations en commun						
Produits financiers	351	0,97			351	N/S
Charges financières	-351	-0,96			-351	N/S
<i>Résultat financier</i>	-351	-0,96			-351	N/S
<i>Résultat courant avant impôts</i>	15 884	43,87			15 884	N/S
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
<i>Résultat exceptionnel</i>						
Participation des salariés	2 383	6,59			2 383	N/S
Impôt sur les bénéfices						
<i>Résultat de l'exercice</i>	13 501	37,29			13 501	N/S

AALP

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/09/2019 au 31/12/2020

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 06/04/2021

COMPTES DE RÉSULTAT	du 01/09/2019 au 31/12/2020 (16 mois)			Variation absolue	%
Ventes de marchandises					
<i>Ventes de marchandises</i>					
Production vendue					
Prestations de services	36 208	100,00		36 208	N/S
706200 PRESTATIONS DE SERVICE 20%	36 208	100,00		36 208	N/S
Produits des activités annexes					
Production stockée					
Production immobilisée					
<i>Production</i>	36 208	100,00		36 208	N/S
<i>Production de l'exercice</i>	36 208	100,00		36 208	N/S
Achats de marchandises					
Variation de stock de marchandises					
<i>Consommation de marchandises</i>					
Achats de Matières premières & autres approvisionnements					
Variation de stock de matières premières					
<i>Consommation de matières premières</i>					
Sous traitance directe					
<i>Marge brute</i>	36 208	100,00		36 208	N/S
Matières consommables	1 088	3,00		1 088	N/S
606300 FOURN.ENTRET.&PETIT	330	0,91		330	N/S
606310 PETITS EQUIPEMENTS	439	1,21		439	N/S
606400 FOURNIT.ADMINISTRATI	319	0,88		319	N/S
Services extérieurs	8 090	22,34		8 090	N/S
613200 LOCATIONS IMMOBILIER	6 088	16,81		6 088	N/S
616000 PRIMES D'ASSURANCES	643	1,78		643	N/S
618300 DOCUMENTATION TECHNI	1 359	3,75		1 359	N/S
Autres Services extérieurs	9 663	26,69		9 663	N/S
622600 HONORAIRES	1 155	3,19		1 155	N/S
622610 HONORAIRES DIVERS	680	1,88		680	N/S
622700 FRAIS ACTES & CONTEN	176	0,49		176	N/S
624100 TRANSPORTS S/ACHATS	8	0,02		8	N/S
625100 VOYAGES ET DEPLACEMENT	5 483	15,14		5 483	N/S
625600 MISSIONS	706	1,95		706	N/S
626000 FRAIS POSTAUX & TELE	61	0,17		61	N/S
626010 SFR	163	0,45		163	N/S
628100 COTISATIONS	1 230	3,40		1 230	N/S
<i>Total</i>	18 840	52,03		18 840	N/S
<i>Valeur ajoutée produite</i>	17 367	47,96		17 367	N/S
Subventions d'exploitation					
Impôts, taxes et versements assimilés	334	0,92		334	N/S
635110 CFE	334	0,92		334	N/S
Salaires et traitements					
Charges sociales					
<i>Excédent brut d'exploitation</i>	17 033	47,04		17 033	N/S
Reprises / charges - transfert					
Autres produits					
Amortissements et provisions	796	2,20		796	N/S
681120 DOT.AMORT.IMMO.CORPO	796	2,20		796	N/S
Autres charges	3	0,01		3	N/S
658000 CHARGES DIV.GEST.CO	3	0,01		3	N/S
<i>Total</i>	-799	-2,20		-799	N/S

AALP

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/09/2019 au 31/12/2020

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 06/04/2021

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	du 01/09/2019 au 31/12/2020 (16 mois)				Variation absolue	%
Résultat d'exploitation	16 235	44,84			16 235	N/S
Opérations en commun						
Produits financiers						
Charges financières	351	0,97			351	N/S
661600 INTERETS BANCAIRES &	351	0,97			351	N/S
Résultat financier	-351	-0,96			-351	N/S
Résultat courant avant impôts	15 884	43,87			15 884	N/S
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
Participation des salariés						
Impôt sur les bénéfices	2 383	6,58			2 383	N/S
695000 IMPOTS S/LES BENEFIC	2 383	6,58			2 383	N/S
Résultat de l'exercice	13 501	37,29			13 501	N/S

Liasse 21 IS RS

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2021

Désignation de l'entreprise <u>AALP</u>										Néant ☐ *														
Adresse de l'entreprise <u>59 RUE MONTESQUIEU 69007 LYON</u>																								
SIRET <table><tr><td>8</td><td>7</td><td>7</td><td>5</td><td>4</td><td>7</td><td>8</td><td>9</td><td>3</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>7</td></tr></table>												8	7	7	5	4	7	8	9	3	0	0	1	7
8	7	7	5	4	7	8	9	3	0	0	1	7												
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>12</u>										Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>														
										Exercice N clos le <u>31/12/2020</u>														
ACTIF										Brut		Amortissements-Provisions		Net										
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012																			
		Autres *	014		016																			
	Immobilisations corporelles *		028	1 791	030	796						995												
		Immobilisations financières * (1)		040		042																		
	Total I (5)			044	1 791	048	796						995											
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052																			
		Marchandises *	060		062																			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066																			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070																			
		Autres * (3)	072	80	074							80												
	Valeurs mobilières de placement		080		082																			
	Disponibilités		084	27 354	086							27 354												
	Charges constatées d'avance *		092		094																			
Total II			096	27 434	098							27 434												
Total général (I + II)			110	29 224	112	796						28 428												
PASSIF												Exercice N		NET										
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120							1 000												
	Écarts de réévaluation				124																			
	Réserve légale				126																			
	Réserves réglementées *				130																			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)				131																			
	Report à nouveau				134																			
	Résultat de l'exercice				136							13 501												
	Provisions réglementées				140																			
Total I					142						14 501													
Provisions pour risques et charges					154																			
Total II					154																			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156																			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164																			
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166						480													
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)				169	6 189					13 448													
	Produits constatés d'avance				174																			
Total III					176						13 928													
Total général (I + II + III)					180						28 428													
RENVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195																	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182			1 791														
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-BSD 2021

Formulaire obligatoire (article 402 septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise **AALP** Formulaire déposé au titre de l'IR 018 Exercice N clos le **13.11.2020** Néant ☐

A – RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210	
	Production vendue	Biens		215		214	
		Services *		217		218	36 208
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée *				224		
	Subventions d'exploitations reçues				226		
	Autres produits				230		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	36 208
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234	
	Variation de stocks (marchandises) *					236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240	
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	18 840
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	334	244	334
	Rémunérations du personnel *					250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	
	Dotations aux amortissements *					254	796
	Dotations aux provisions					256	
	Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		259		260	3
Total des charges d'exploitation (II)						264	19 973
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270	16 235
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)		294	351
Produits exceptionnels (IV)						290	
Charges exceptionnelles (VI)		(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D))		347		300	
Impôt sur les bénéfices *		(VII)				306	2 383
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	13 501
		312	13 501	314			
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *	316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles	318					
	Provisions non déductibles *	322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)	324	2 383				
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 septies D))	249				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999					
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997			
Deductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991					
	ZFANG 44. quaterdecies	345	Investissements outre-mer	344			
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44. octodécies)	993			
	Créance due au report en arrière du déficit			346			
	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643			
	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647			
	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648	Deduction exceptionnelle simulateur de conduite (art 39 decies E)	641			
Deduction exceptionnelle (Art 39 decies F)	990	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies G)	649				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	352	15 884	354	
Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356			
Déficits antérieurs reportables *		dont imputés sur le résultat :				360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	370	15 884	372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2021

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472	1 791	474		476	1 791				
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490		492	1 791	494		496	1 791				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560		562	796	564		566	796				
TOTAL		570		572	796	574		576	796				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées, virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme							
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
	Plus-values taxables à 19 % (1)		579	Régularisations	590	583	594	595					
TOTAL					596	585	597	599					

SAGE Expert-comptables Janvier 2021 : Etat préparatoire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : AALP										Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
		Dotations		Reprises							
Immob. incorporelles	700		705								
Terrains	710		715								
Constructions	720		725								
Inst. techniques mat. et outillage	730		735								
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745								
Matériel de transport	750		755								
Autres immobilisations corporelles	760		765								
TOTAL		770		775							
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes										
2											
3											
4											
5											
6											
7											
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD										780	
II DÉFICITS REPORTABLES											
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982								
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis								
Nombres d'opérations sur l'exercice			982 ter								
Déficits imputés			983								
Déficits reportables			984								
Déficits de l'exercice			960								
Total des déficits restant à reporter			970								
III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C											
Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI										995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)										996	
IV DIVERS											
Primes et cotisations complémentaires facultatives										381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du 1 de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin										325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite										327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *										380	
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS										326	
N° du centre de gestion agréé										388	
Montant de la TVA collectée										374	7 242
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)										378	2 008
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant										399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

SAGE Experts-comptables Janvier 2021 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2033-E-SD 2021

Désignation de l'entreprise: AALP Néant ☒*

Exercice ouvert le: 01/09/2019 et clos le: 31/12/2020 Données en nombre de mois 1 6

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel *: 376

Dont apprentis 657

Dont handicapés 651

Effectifs affectés à l'activité artisanale 861

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises 108

Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées 118

Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante 119

Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges 105

TOTAL 1 106

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun) 115

Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation 143

Subventions d'exploitation reçues 113

Variation positive des stocks 111

Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée 116

Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation 153

TOTAL 2 144

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾

Achats 121

Variation négative des stocks 145

Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances 125

Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois 146

Taxes déductibles de la valeur ajoutée 133

Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun) 148

Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée 128

Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois 135

Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante 150

TOTAL 3 152

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3) 137

V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). 117

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case ☒ 020

Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois) 022 Effectifs au sens de la CVAE * 023

Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI) 026

Période de référence 024 / / 160 / /

Date de cessation / /

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2021

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☐ *

Exercice clos le

31122020

SIREN

8 7 7 5 4 7 8 9 3

Dénomination de l'entreprise

AALP

Adresse (voie)

59 RUE MONTESQUIEU

Code postal

69007

Ville

LYON

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES
PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE

901

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS
CORRESPONDANTES

902

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES
PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE

903

1

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS
CORRESPONDANTES

904

100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom patronymique

PUTOT

Prénom(s)

LOUIS

Nom marital

% de détention

100,00

Nb de parts ou actions

100

Naissance :

Date

27/12/1985

N° Département

78

Commune

SAINT GERMAIN EN LAY

Pays

Adresse :

N°

3

Voie

RUE D'ALGERIE

Code Postal

69001

Commune

LYON

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

SAGE Experts-comptables Janvier 2021 : Etat préparatoire.

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité		N° 2065-SD 2021	
Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts) Tenez à jour du service			
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS			
Exercice ouvert le	01092019	et clos le	31122020
Régime simplifié d'imposition		☒	
Régime réel normal		☐	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			
SI PME Innovantes, cocher la case ci-contre			
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société: AALP 59 RUE MONTESQUIEU 69007 LYON		Adresse du siège social:	
SIRET 8 7 7 5 4 7 8 9 3 0 0 0 1 7		Mél : l.putot@commune.archi	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:			
SIRET			
B ACTIVITÉ			
Activités exercées		Activités d'architecture	
Si vous avez changé d'activité, cochez la case		☐	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable à 31 %	
Bénéfice imposable à 15 %		Bénéfice imposable à 28 %	
15 884		Déficit	
2 Plus-values			
PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
PV à long terme imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
Autres PV imposables à 19%		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	
Société d'investissement immobilier cotée		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		☐	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W			
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%			
F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS Cbc/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)			
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre			
Nom / Adresse		N°	
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée			
Nom / Adresse		N°	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre			
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe		Nom / Adresse	
N°		☐	
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI ☒ NON ☐	
Si oui, indication du logiciel utilisé		SAGE COALA	
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr . S'agissant des notices des classes fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
SOFEG 3 Rue de Mailly 69300 Caluire		Tél: 0472106767	
OGA/OMGA		(Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Identité du déclarant:	
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Date: 06042021 Lieu: LYON	
Examen de conformité fiscale (ECF)		Qualité et nom du signataire: Président LOUIS PUTOT	
Signature:		Signature:	

SAGE Experts-comptables Janvier 2021 : Etat précautionne.

CA18CHAPAY

[illegible]

AALP
Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 1.000 euros
Siège social : 59 Rue Montesquieu
69007 LYON

877 547 893 RCS LYON

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 7 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un,

Le 7 Juin à 18 heures,

Monsieur Louis PUTOT,
Demeurant 3 Rue d'Algérie à LYON (69001),

Associé unique de la société AALP, SAS au capital de 1.000,00 euros, immatriculée sous le n° 877 547 893 RCS LYON, dont le siège social se trouve 59 Rue Montesquieu – 69007 LYON,

En sa qualité de Président de la société, Monsieur Louis PUTOT, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 30 décembre 2020.

Il s'agit d'un premier exercice qui a débuté le 26 septembre 2019.

Le chiffre d'affaires de l'exercice s'élève à la somme de 36.208,00 euros. Les charges d'exploitations sont de 19.973,00 euros ; les produits d'exploitation s'élèvent à 36.208,00 euros.

Le résultat d'exploitation est de 16.235,00 euros.

Après avoir procédé à l'examen et à l'arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020, l'associé unique a pris en conséquence les décisions suivantes relatives :

- A l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- A l'affectation du résultat de l'exercice.
- aux conventions visées à l'article L. 223-26 du Code de commerce ;

Et a établi le présent procès-verbal aux fins d'approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020, conformément à l'article L.227-9 du Code de commerce.

Première résolution

L'associé unique, après avoir examiné les comptes dudit exercice, décide de procéder à l'approbation de ces comptes qui se soldent par un bénéfice de 13.501,00 euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

Deuxième résolution

L'associé unique prend acte que le résultat net comptable est un bénéfice d'un montant de 13.501,00 euros et décide de l'affecter de la manière suivante :

▪ Au compte « Réserve Légale »	100,00 €
▪ A titre de « Distribution de Dividendes » :	7 000,00 €
▪ Au compte « Report à Nouveau » :	6 401,00 €
TOTAL :	13 501,00 euros

Le dividende unitaire est donc de 70 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social, dans un délai maximum de neuf mois à compter de la clôture de l'exercice, déduction faite des prélèvements sociaux représentant 17,2 % et du prélèvement forfaitaire représentant 12,8 % qui sera acquitté par la société avant le 15 du mois suivant la distribution de dividendes aux associés.

Le PFU s'appliquera de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR.

Troisième résolution

L'associé unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31/12/2020.

De tout ce que dessus, l'associé unique a rédigé et signé le présent procès-verbal, lequel a été établi sur le registre de ses décisions, conformément à la loi.

Conformément aux dispositions légales, mention de ces conventions sera portée sur le registre des décisions de l'associé unique.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui précède il a été établi le présent procès-verbal qui a été signé par l'associé unique.

Fait à Lyon
Le 7 juin 2021

Monsieur Louis PUTOT

